



POLITIQUE ET SÉCURITÉ

QUEL BILAN POUR 2025 ?

CAN 2025

ÉQUILIBRES INCERTAINS

1^{ER} SOMMET
DES CHEFS D'ÉTAT

DES PAYS MEMBRES DE
L'ALLIANCE DES ÉTATS DU SAHEL

1^{ER} SOMMET
DES CHEFS D'ÉTAT

DES PAYS MEMBRES DE
L'ALLIANCE DES ÉTATS DU SAHEL

1^{ER} SOMMET
DES CHEFS D'ÉTAT

DES PAYS MEMBRES DE
L'ALLIANCE DES ÉTATS DU SAHEL

1^{ER} SOMMET
DES CHEFS D'ÉTAT

DES PAYS MEMBRES DE
L'ALLIANCE DES ÉTATS DU SAHEL

1^{ER} SOMMET
DES CHEFS D'ÉTAT

DES PAYS MEMBRES DE
L'ALLIANCE DES ÉTATS DU SAHEL

DES PAYS MEMBRES DE
L'ALLIANCE DES ÉTATS DU SAHEL

DES PAYS MEMBRES DE
L'ALLIANCE DES ÉTATS DU SAHEL



CONFÉDÉRATION AES

L'HEURE DES COMPTES

Bamako accueille les 22 et 23 décembre le deuxième sommet de la Confédération AES, après une année de décisions politiques et sécuritaires inédites. Force unifiée, banque confédérale et relations avec l'espace CEDEAO seront au cœur de l'épreuve de vérité.

GRATUIT

Ne peut être vendu



LE DECODEUR HD
1000 FCFA TTC*
PARABOLE + INSTALLATION OFFERTES

REABONNEZ-VOUS
30 JOURS OFFERTS**
A TOUTES LES CHAÎNES
+ DSTV ENGLISH PLUS

* Offre valable jusqu'au 18 janvier 2026 pour tout nouvel abonnement uniquement à deux (02) mois de souscription à la formule ACCESS. Dans la limite des stocks disponibles. Parabole et installation offertes. Voir tarifs et conditions auprès de votre distributeur agréé.
** Offre valable jusqu'au 18 janvier 2026, pour tout réabonnement à la formule et option habituelles. Voir tarifs et conditions auprès de votre Distributeur Agréé.

36 555
C'est un appel local selon votre opérateur

ÉDITO

Une année éprouvante pour les ménages

À l'approche de la fin de l'année, le quotidien des Maliens reste dominé par des difficultés. À Bamako comme dans plusieurs villes de l'intérieur, l'accès au carburant demeure incertain, avec la réapparition de files d'attente devant les stations-service, sans communication claire sur les causes de ces tensions. L'électricité, fournie de manière irrégulière, continue de peser sur la vie domestique, les services essentiels et l'activité économique, tandis que les prix des denrées de première nécessité restent difficiles à maîtriser. L'insécurité continue de peser lourdement sur le quotidien, limitant les déplacements à l'intérieur du pays et compliquant les échanges, l'approvisionnement des marchés et les relations sociales. Dans le même temps, le paysage politique demeure peu lisible pour une partie de la population, alors que les attentes en matière de gouvernance, de participation et de perspectives restent élevées. Pourtant, l'année n'a pas été faite que de difficultés. L'entrée en production d'une deuxième mine de lithium est suivie avec attention, dans l'attente de retombées plus visibles que celles du secteur aurifère. Les annonces de la Commission de renégociation, portant sur plusieurs centaines de milliards de francs CFA, constituent également un repère important dans un contexte budgétaire tendu. Sur le plan culturel, la Biennale artistique et culturelle de Tombouctou, dont l'ouverture est annoncée à partir du 18 décembre, remet en avant un patrimoine et une identité qui dépassent les crises. Le sport, enfin, continue de rassembler, avec l'espoir porté par la CAN Maroc 2025 et le rêve partagé de voir les Aigles soulever le trophée pour la première fois. Entre contraintes persistantes et motifs d'attention collective, l'année s'achève sur un équilibre fragile, où les attentes restent fortes et les repères essentiels. Ce numéro triple referme l'année et donne rendez-vous à nos lecteurs en janvier 2026.

MASSIRÉ DIOP

LE CHIFFRE

124 milliards

C'est le montant des recettes en francs CFA enregistré par le service des Douanes maliennes pour le mois de novembre 2025, soit un taux de réalisation de plus de 166%.

ILS ONT DIT...

« Nos compatriotes se distinguent par leur sens du travail, leur solidarité et leur attachement indéfectible à la patrie, ainsi que par une contribution remarquable au développement économique, social et culturel de notre pays ». **Mossa Ag Attaher, ministre des Maliens établis à l'extérieur et de l'Intégration africaine**, le 16 décembre 2025.

« Nous avons condamné le coup d'État (Guinée-Bissau) demandé le rétablissement de l'ordre constitutionnel et la reprise du processus électoral. Finalement, nous avons accepté, mais nous devons encadrer ». **Cheikh Niang, ministre sénégalais de l'Intégration africaine et des Affaires étrangères**, le 16 décembre 2025.

RENDEZ-VOUS

20 décembre 2025 :
Tottenham / Liverpool, Premier League, Angleterre

21 décembre - 18 janvier 2026 :
CAN Maroc 2025

27 - 28 décembre 2025 :
Exposition de « Pigeons mondains », Musée national du Mali

31 décembre 2025 :
Bonjour Mali Kura, CICB, Bamako

UN JOUR, UNE DATE

20 décembre 2012: le Conseil de sécurité des Nations unies adopte la résolution 2085 autorisant le déploiement de la MISMA, devenue MINUSMA, marquant une étape clé de la réponse internationale à la crise sécuritaire au Mali.



Le rappeur **Iba One** a été distingué aux Pana Music Awards 2025, dont la première édition s'est achevée le 16 décembre 2025, avec une reconnaissance dans la catégorie Meilleur Artiste Rappeur d'Afrique francophone.



Dinisia Reis Embalo, épouse de l'ex-président bissau-guinéen Umaro Sissoco Embalo, a été mise en examen au Portugal le 16 décembre 2025 dans le cadre d'une enquête liée à des soupçons de contrebande et de blanchiment de capitaux.

LA PHOTO DE LA SEMAINE



En regroupement à Casablanca pour la CAN 2025, les Aigles du Mali, habillés en Bogolan, ont rendu une visite de courtoisie à l'ambassade du Mali à Rabat le 17 décembre 2025.

ALLIANCE DES ÉTATS DU SAHEL : L'ARCHITECTURE CONFÉDÉRALE SE DESSINE

À l'approche du deuxième sommet de l'AES, prévu les 22 et 23 décembre 2025 à Bamako, le Mali, le Burkina Faso et le Niger veulent installer dans la durée ce qui n'était il y a encore un an qu'une promesse d'intégration accélérée. Force unifiée, banque confédérale et modalités de cohabitation avec l'espace CEDEAO après la sortie effective du 29 janvier 2025 structurent l'attente autour de ce rendez-vous.

MASSIRÉ DIOP

La tenue du sommet s'inscrit dans une montée en régime voulue par les autorités des trois pays. Une réunion de hauts fonctionnaires a ouvert le cycle, suivie d'une session confédérale du Conseil des ministres, avant la rencontre des chefs d'État en clôture. Les documents examinés portent notamment sur l'évaluation de la mise en œuvre de la feuille de route de la première année et sur les instruments juridiques destinés à accélérer l'opérationnalisation de la Confédération. L'architecture institutionnelle est récente et son calendrier est balisé. Rappelons que l'Alliance des États du Sahel a été créée le 16 septembre 2023, puis érigée en Confédération lors du sommet de Niamey du 6 juillet 2024. À Bamako, l'enjeu est donc moins de proclamer un projet que d'établir sa capacité à fonctionner, dans un environnement régional où l'interdépendance économique et sécuritaire demeure une donnée centrale.



La capacité à traduire les annonces sécuritaires et financières en mécanismes opérationnels constitue désormais le principal test de crédibilité de l'architecture confédérale.

Bilan Pour le chercheur Bréhima Ely Dicko, le rendez-vous de Bamako relève d'abord d'un exercice d'inventaire. Il y voit un moment de consolidation et de continuité au sommet de la Confédération, dans un schéma de présidence tournante qui, selon lui, doit donner de la lisibilité à l'édifice en construction. Son propos s'attache à une mécanique interne qu'il estime déjà enclenchée, faite de réunions ministérielles tenues alternativement dans les trois pays, d'échanges entre institutions et d'une circulation plus régulière de délégations.

rectement la mobilité. La question, toutefois, ne se résume pas à l'affichage. La crédibilité dépend des textes d'application, des procédures, du financement et de la capacité d'exécution, éléments encore inégalement documentés dans le détail.

Sécurité Le socle du projet demeure sécuritaire. L'AES a annoncé la montée en puissance d'une force unifiée rassemblant des contingents des trois pays, avec un coman-



Les trois Chefs d'Etats de la Confédération AES se retrouveront lors du sommet de Bamako les 22 et 23 décembre 2025.

dement commun. L'effectif est fréquemment évoqué autour d'environ 5 000 hommes et un poste de commandement est souvent cité à Niamey. À ce stade, ce qui est publiquement observable renvoie surtout à une coordination accrue, sans que l'ensemble des règles d'engagement, de financement et d'intégration opérationnelle ne soit rendu public de manière exhaustive. C'est pourtant sur ce passage vers l'opérationnel que

plus large. Il rappelle que les groupes armés ne se conforment ni aux frontières ni aux cadres institutionnels et que la coopération est, au minimum, une nécessité en matière d'information et de coordination. Son raisonnement s'appuie sur une contrainte que les autorités ne contestent pas : les populations sont exposées dans des espaces imbriqués et une rupture institutionnelle ne supprime pas les continuités de terrain. Soumaré revient aussi sur la

miques, à l'aide humanitaire et à la stabilité quotidienne.

Banque Le chantier économique le plus structurant s'est précisé avec la Banque confédérale d'investissement et de développement. L'économiste Modibo Mao Makalou indique que la création de l'institution a été actée le 11 décembre 2025 par la finalisation des statuts constitutifs, avec l'objectif de financer des priorités communes et des projets structurants, dans une logique d'autonomie économique et financière de l'ensemble confédéral. La question du financement reste centrale. Makalou évoque un capital initial de 500 milliards de francs CFA engagé

replace cette banque dans une logique de politique publique. Les banques publiques de développement, explique-t-il, servent à orienter l'investissement vers des secteurs jugés prioritaires par l'État et à intervenir dans des domaines peu attractifs pour le privé à court terme, alors même qu'ils sont essentiels à la cohésion sociale et au fonctionnement de l'économie. L'intérêt, dans la trajectoire AES, est d'adosser un discours de transformation à un outil capable de financer des infrastructures, de réduire certains coûts structurels et de soutenir des projets à impact visible. Sur l'indicateur permettant, à l'horizon d'un an, d'évaluer un début d'impact, Makalou renvoie à l'Indice de développement humain, en rappelant son origine et sa logique composite, combinant revenu, éducation et espérance de vie. Il en souligne les limites, mais le considère comme un repère utile pour apprécier dans le temps l'évolution du bien-être et des inégalités. Dans une logique de banque de développement orientée vers l'énergie, le désenclavement et les services essentiels, une progression graduelle de ces paramètres constituerait selon lui un signal de trajectoire.

Voisinage La consolidation interne de l'AES se déroule dans un environnement régional qui continue de structurer les échanges. La CEDEAO s'est réunie à Abuja le 14 décembre 2025 en sommet ordinaire, dans une configuration ramenée à douze États membres après le départ du Mali, du Burkina Faso et du Niger. Dans le même temps, des passerelles techniques demeurent et certaines structures régionales restent des points de contact possibles.

Ainsi, deux repères reviennent dans le communiqué final de la rencontre des dirigeants ouest-africains. La Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO constitue un outil régional de financement des infrastructures et du déve-

3 QUESTIONS À



DR BRÉHIMA ELY DICKO

Sociologue

1 Le sommet de Bamako marque-t-il un tournant pour l'AES ?

Ce sommet constitue d'abord un moment d'évaluation. Deux ans après la création de la Confédération, il permet de mesurer ce qui a été effectivement mis en place. Des avancées sont déjà visibles, notamment la force conjointe réunissant des contingents des trois pays sous un commandement commun, ainsi que la régularité des concertations ministérielles et institutionnelles. Le rendez-vous de Bamako doit désormais confirmer la continuité politique de l'AES et clarifier son mode de fonctionnement.

2 La multiplication des instruments confédéraux suffit-elle à crédibiliser le projet ?

La crédibilité tient avant tout à la volonté politique et à l'exécution. L'AES reprend des mécanismes déjà éprouvés, comme le passeport commun ou la coordination sécuritaire. Leur pertinence se mesurera à leur cohérence et à leurs effets concrets sur la sécurité et l'accès aux services essentiels, conditions du soutien des populations.

3 Quelle posture extérieure l'AES doit-elle adopter après la sortie de la CEDEAO ?

La sortie de la CEDEAO n'efface pas l'environnement régional. Enclavés, les pays de l'AES restent liés aux États côtiers par des interdépendances économiques et sécuritaires. Des relations pragmatiques s'imposent donc. À l'échelle internationale, la crédibilité de l'AES dépendra aussi de sa capacité à éviter les partenariats exclusifs et à diversifier ses coopérations dans un contexte mondial fragmenté.

lopement. Le GIABA, organisme intergouvernemental ouest-africain, est chargé de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Le fait que des formules de participation soient évoquées pour les pays sortants, même sous un statut spécifique, nourrit l'idée qu'une coexistence fonctionnelle peut se maintenir sur certains instruments, malgré la rupture politique. C'est précisément cette cohabitation que certains interrogent. Soumaré insiste sur la nécessité d'une diplomatie unifiée et d'une diversification des partenariats, en estimant qu'une fermeture durable risquerait de se heurter à la réalité des échanges et des contraintes sécuritaires. Il défend l'idée d'arrangements bilatéraux ou ad hoc avec les voisins, sans remise en cause de l'affirmation politique, parce que la géographie impose une interdépendance que ni l'AES

ni la CEDEAO ne peuvent effacer. Sur ce sujet, Bréhima Ely Dicko met également en garde contre le risque d'un partenariat perçu comme exclusif avec la Russie. Il estime que la crédibilité de l'AES passera par une diversification de ses relations extérieures, en citant l'exemple de la Côte d'Ivoire, qui coopère avec plusieurs partenaires sans s'enfermer dans un seul alignement. L'analyste Alassane Maïga formule une hypothèse de coexistence structurée. Il avance l'idée d'un cadre parallèle de concertation entre l'AES et la CEDEAO sur des normes institutionnelles et politiques, afin de préserver les liens économiques, et propose une répartition pragmatique des priorités, la CEDEAO gardant une portée macro-régionale tandis que l'AES concentrerait son effort sur la lutte antiterroriste dans son espace. Il évoque aussi, pour l'après-sommet, des scénarios attendus sur



Assimi Goita va passer le témoin à l'un de ses pairs.

trois registres, une intégration soutenue des moyens de défense, une banque capable de fluidifier les échanges internes et des projections politiques qui pourraient inclure des élections synchronisées, tout en observant que la sortie rapide des transitions ne paraît pas, à ce stade, être l'axe prioritaire. Le sommet de Bamako intervient à un moment où la Confé-

dération AES est attendue sur des résultats mesurables. La capacité à traduire les annonces sécuritaires et financières en mécanismes opérationnels, tout en organisant une relation fonctionnelle avec un environnement régional interdépendant, constitue désormais le principal test de crédibilité de l'architecture confédérale. ■

2025: UNE ANNÉE CHARNIÈRE POUR L'AES

Un an après sa transformation en Confédération, l'Alliance des États du Sahel a multiplié les actes de rupture, les symboles politiques et les chantiers institutionnels. L'année 2025 s'impose comme un moment de bascule, entre intégration progressive et défis encore non résolus.

1

RUPTURES POLITIQUES ET SOUVERAINETÉ

Sortie de la CEDEAO

- Décision : Janvier 2024
- Effectivité : 29 janvier 2025

Retrait de l'OIF

- Annoncé : Mars 2025
- Pays : Mali, Burkina Faso, Niger

Annonce du retrait de la CPI

- 22 septembre 2025
- Retrait encore non effectif (Juridiquement fin 2026)

2

INTÉGRATION INSTITUTIONNELLE

Érection en Confédération

- 6 juillet 2024 – Niamey

Symboles confédéraux

- Drapeau : Février 2025
- Devise et hymne : 1er semestre 2025
- Passeport AES
- Mise en circulation : 29 janvier 2025

Institutions en chantier

- Parlement AES : Travaux préparatoires (octobre 2025)

3

SÉCURITÉ ET DÉFENSE COMMUNE

Force conjointe annoncée

- Effectif : 5 000 soldats
- PC : Niamey
- Commandement : Officier burkinabé

Réalité opérationnelle

- Pas de budget confédéral publié
- Pas de règles d'engagement communes
- Opérations toujours nationales

Menaces communes

- JNIM
- État islamique au Sahel (EIS)
- Tensions persistantes au Nord Mali (FLA)

4

ÉCONOMIE CONFÉDÉRALE ET RESSOURCES

Prélèvement confédéral : 0,5% sur importations hors AES

- Décision : mars 2025
- Première ressource propre de l'AES

Banque Confédérale d'Investissement (BCID-AES)

- Capital annoncé : 500 milliards de FCFA
- Secteurs ciblés : Infrastructures, énergie, agriculture
- Statuts et gouvernance : Non finalisés fin 2025

Intégration économique du quotidien

- Suppression partielle du roaming
- Facilitation de la mobilité régionale



POLITIQUE ET SÉCURITÉ : QUEL BILAN POUR L'ANNÉE 2025 ?

L'année 2025 s'achève sur une impression de durcissement politique et de tension sécuritaire continue. Entre verrouillage de l'espace partisan, consolidation de l'appareil d'État et adaptation des groupes armés, le Mali a traversé une année dense et souvent heurtée.

Dès le début d'année, les autorités de la Transition affichent une orientation axée sur la souveraineté et la sécurité. Le 29 janvier 2025, la sortie de la CEDEAO, actée avec le Burkina Faso et le Niger un an plus tôt, devient effective, inscrivant la coopération régionale des trois États dans un cadre désormais porté par l'Alliance des États du Sahel, puis sa Confédération. Ce départ est perçu comme un signal politique fort, assumé comme une rupture avec les mécanismes régionaux jugés contraignants, sans pour autant effacer l'interdépendance économique et sécuritaire avec l'espace ouest-africain. Sur le terrain, la situation sécuritaire demeure préoccupante, marquée par des attaques récurrentes contre des positions militaires et des axes stratégiques dans le centre et le nord, avec une pression qui, par endroits, se rapproche davantage du sud. En parallèle, les Forces armées maliennes renforcent leurs moyens opérationnels et intensifient leurs actions offensives, avec des opérations annoncées comme ayant permis de neutraliser des combattants et de désorganiser certaines bases arrière de groupes armés, même si l'instabilité ne se résorbe pas de façon uniforme.

Le bilan 2025 dessine un pays où l'État renforce ses instruments politiques et sécuritaires, tandis que la conflictualité se reconfigure sans disparaître.

Verrouillage politique Le 13 mai 2025, le gouvernement franchit un cap avec le décret dissolvant les partis politiques et organisations à caractère politique, dans le prolongement des Concurrences nationales tenues en avril. Cette décision verrouille largement le champ partisan et consolide un cadre politique centralisé, présenté par



Les défis sécuritaires et le rétrécissement de l'espace politique ont marqué l'année 2025.

les autorités comme nécessaire pour préserver la stabilité dans un contexte de menace sécuritaire persistante. Dans la foulée, le 16 mai, le Premier ministre Abdoulaye Maïga présente au Conseil national de transition le programme gouvernemental 2025 - 2026, axé sur la sécurité, la refondation de l'État et la stabilisation institutionnelle. En juillet 2025, la Charte de la Transition est révisée, officialisant la prolongation de la transition avec un mandat présidentiel de cinq ans renouvelable jusqu'à la pacification du pays, une disposition qui consacre la concentration de l'Exécutif et

emprisonné le même mois, dans un contexte de tensions autour des prises de position politiques publiques.

Pression armée et blocus À partir de septembre, des groupes djihadistes adaptent leur stratégie en mettant en place des formes de blocus sur plusieurs axes logistiques, notamment ceux liés à l'approvisionnement en carburant. Cette tactique provoque des pénuries dans plusieurs localités et centres urbains, affectant l'activité économique et la mobilité des populations. Face à ce changement, les FAMA intensifient les opérations, annoncent des actions de sécurisation de corridors et des interventions ciblées visant à réduire la capacité de nuisance des groupes armés.

Sur le plan diplomatique et sécuritaire transfrontalier, le gouvernement dépose le 4 septembre une requête contre l'Algérie à la Cour internationale de justice, après la destruction d'un drone malien à la frontière dans la nuit du 31 mars au 1er avril, un épisode qui met en évidence la dimension régionale des enjeux de sécurité. Par ailleurs, le 8 octobre, 11 militaires, dont les Généraux Abass Dembélé et Nema Sagara, arrêtés début août dans une

EN BREF

JUSTICE : VERS LA CRÉATION D'UN PÔLE FONCIER

La question foncière demeure l'une des principales sources de contentieux judiciaires au Mali. Les statistiques du ministère de la Justice et des Droits de l'Homme indiquent que près de 40% des affaires relevant de l'ordre judiciaire et jusqu'à 90% de celles de l'ordre administratif portent sur des litiges fonciers. Cette situation crée une pression considérable sur l'appareil judiciaire, révélant de profondes insuffisances dans la gestion de ce type de dossiers.

De nombreux facteurs contribuent à des décisions parfois contradictoires et à une perte de confiance des justiciables. C'est dans ce contexte que s'inscrit le projet de création d'un pôle judiciaire foncier, actuellement en phase de structuration. Les avant-projets de textes y afférents ont fait l'objet d'un atelier de consultation tenu le 16 décembre 2025 à Bamako. Doté de compétences civiles, administratives et pénales, ce futur organe vise à rationaliser le traitement des affaires foncières, à mieux coordonner les intervenants et à simplifier les procédures, avec pour objectif de renforcer durablement la paix sociale et la cohésion nationale. ■

M.K

Donnez votre avis

sur Journal du Mali

affaire de tentative de déstabilisation, sont radiés de l'armée. Ainsi, le bilan 2025 dessine un pays où l'État renforce ses instruments politiques et sécuritaires, tandis que la conflictualité se reconfigure sans disparaître. L'équilibre recherché par les autorités entre contrôle intérieur, efficacité militaire et stabilité durable reste, à l'épreuve des faits, le principal marqueur d'une année qui a multiplié les décisions lourdes et les signaux de fermeté. ■

la participation et l'inclusion des femmes dans les processus de gouvernance dans notre pays.

Quelles sont les recommandations issues de ce dialogue ?

Différentes recommandations ont émergé des travaux. Par exemple, certaines sont liées au cadre social. Nous avons discuté de la manière dont nos communautés peuvent s'engager davantage, car il existe encore de nombreux défis pour les jeunes femmes et les filles, afin qu'elles puissent devenir des actrices à part entière de la vie communautaire. Une recommandation importante a également été faite concernant le cadre normatif : les lois et législations existantes peinent encore dans leur mise en œuvre et les violations ne sont pas toujours sanctionnées comme il se doit. Par ailleurs, un appel a été lancé pour que les femmes et les associations de femmes s'approprient le contenu des textes afin de mieux défendre leurs droits. Il est également essentiel que ceux chargés de la mise en œuvre de ce cadre normatif soient sensibilisés à le faire avec plus de conviction et d'engagement. La question de la collaboration entre les femmes a aussi été abordée. Nous avons souligné la nécessité de construire des cadres de réseautage, d'entraide et de collaboration entre les femmes et avec les autres acteurs de la communauté.

À qui est destiné le mémorandum contenant ces recommandations ?

Ce mémorandum est destiné à plusieurs groupes d'acteurs : aux femmes et à leurs organisations, ainsi qu'aux leaders d'influence, entre autres. Nous allons par exemple envoyer ces recommandations au RECOTRADE, car les réseaux de communicateurs traditionnels ont une forte influence au niveau social. Sur la question du changement des normes sociales en faveur des femmes, le RECOTRADE est un acteur très important. Nous adresserons également ce mémorandum aux différents ministères concernés par les questions des femmes et des droits humains, mais aussi à nos partenaires. ■



CÉLIA D'ALMEIDA

« Il faut construire des cadres de réseautage, d'entraide et de collaboration entre les femmes »

L'Institut néerlandais pour la démocratie multipartite (NIMD) a réuni, les 12 et 13 décembre 2025 à Bamako, des femmes de différentes générations autour d'un dialogue consacré au leadership et à la citoyenneté au féminin. Dans cet entretien, sa représentante au Mali, Célia d'Almeida, nous parle des recommandations qui en sont issues et de la suite qui leur sera réservée.

PROPOS RECUEILLIS PAR MOHAMED KENOUVI

De quoi avez-vous parlé durant ces deux jours ? Cette rencontre de Bamako était pour nous l'opportunité de confronter les différentes générations de femmes qui luttent pour l'épanouissement des femmes. Nous avons eu la chance d'accueillir des anciennes ministres, des directrices d'associations, des enseignantes, des chercheurs, ainsi que des jeunes, femmes et hommes, engagés dans la vie publique, communautaire et associative. Ils sont venus échanger leurs vécus, leurs expériences, mais aussi leurs recommandations sur ce que nous pouvons faire pour améliorer de manière positive et durable

Donnez votre avis

sur Journal du Mali

CHAQUE SAMEDI | 20H15

INFO • CULTURE • DIVERTISSEMENT

COMPTE EXTÉRIEURS : LA BCEAO DRESSE LE BILAN 2024 DU MALI

La Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) organise ce 18 décembre 2025 la journée annuelle de diffusion des comptes extérieurs du Mali. La rencontre doit présenter les résultats de l'année 2024 ainsi que les perspectives pour 2025 et 2026, à partir du rapport annuel de l'institution.

FATOUMATA MAGUIRAGA

Cette diffusion annuelle porte sur les échanges de biens et services, les revenus et les flux financiers entre le Mali et le reste du monde. Selon les données communiquées, l'activité économique au Mali a progressé en 2024, dans le sillage des pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Le taux de croissance du PIB est ressorti à 5,0%, contre 4,7% en 2023, une évolution principalement portée par la performance du secteur agricole. Sur les prix, le taux d'inflation a atteint 3,2% en 2024, contre 2,1% un an plus tôt, dépassant légèrement la norme communautaire de 3,0%. Sur le plan des finances publiques, le déficit global s'est amélioré à 2,6% du PIB, contre 3,9% en 2023. Le déficit global renvoie à la position budgétaire de l'État rapportée au PIB. Les recettes budgétaires sont annoncées à 3 055,9 milliards de francs CFA, soit une hausse de 364,9 milliards et de 13,6% par rapport à 2023. Les recettes fiscales ont de leur côté atteint 2 185,4 milliards de francs CFA, contre 1 901,7 milliards



Selon la BCEAO, le déficit global du Mali s'est amélioré en 2024.

Croissance du PIB :
5,0%

Inflation :
3,2%

Deficit :
2,6% du PIB

en 2023, correspondant à une augmentation de 14,9%. Les transactions économiques et financières entre le Mali et le reste du monde ont, en 2024, enregistré un solde excédentaire de 347,5 milliards de francs CFA. Cette évolution est attribuée à une diminution des importations, combinée à une augmentation des investissements directs étrangers, des emprunts et des crédits commerciaux, après un déficit de 555,3 milliards de francs CFA enregistré l'année précédente. Pour 2025, les prévisions de croissance font état d'un taux attendu de 5,0%, contre une estimation initiale de 4,7%. La projection est notamment liée à la détente des cours mondiaux des produits pétroliers et à la hausse du cours de l'or, principal produit d'exportation, présenté comme représentant environ 79% des exportations. Afin de renforcer la viabilité extérieure, le rapport évoque la nécessité de maintenir et d'intensifier des mesures de politique économique visant à contenir le déficit budgétaire, tout en citant la diversification des sources d'énergie, l'accélération de la transformation locale des ressources et la promotion de la paix sociale parmi les axes avancés pour consolider les acquis. ■

Énergie Plus de 33 milliards de francs CFA pour l'interconnexion Mali-Mauritanie

Le ministre mauritanien des Affaires économiques et du Développement a conclu un accord de prêt avec le Fonds saoudien de développement (FSD) le 14 décembre 2025. D'un montant de 225 millions de ryals saoudiens (33,45 milliards de francs CFA), ce prêt doit servir à renforcer les infrastructures électriques du Mali et de la Mauritanie. Cet accord de

prêt entre le Fonds saoudien de développement et le gouvernement mauritanien est principalement destiné à la réalisation du projet d'interconnexion électrique reliant la Mauritanie et le Mali. Il vise à la fois à améliorer l'accès à l'électricité dans les deux pays et à renforcer la coopération régionale dans le domaine énergétique. Le projet prévoit la construc-

tion d'un réseau de 182 km de lignes électriques à haute tension reliant les régions d'Aïounat Zbel à Néma. Cette infrastructure facilitera l'intégration entre les réseaux de l'Est et de l'Ouest du pays, ainsi que le transport du surplus vers les zones de forte consommation électrique. En plus du transport d'énergie, le projet vise également à fournir une électricité plus propre

EN BREF

BAD : LE GUICHET CONCESSIONNEL LÈVE 11 MILLIARDS DE DOLLARS

Le Fonds africain de développement (FAD), branche concessionnelle de la Banque africaine de développement (BAD), a obtenu un montant de 11 milliards de dollars auprès de 43 partenaires lors de la 17ème reconstitution de ses ressources, a annoncé la banque le 16 décembre 2025. Ce montant « historique », malgré le retrait des États-Unis du fonds, constitue la plus importante reconstitution de l'histoire du FAD, selon la BAD. Ce résultat représente une hausse de 23% par rapport à la précédente reconstitution. Il ne s'agit pas d'une simple reconstitution de ressources, mais d'un tournant, a insisté le Président du groupe de la BAD, Sidi Ould Tah. Pour la première fois, les pays africains ont été les principaux contributeurs au guichet concessionnel. Au total, 23 d'entre eux ont apporté des contributions sans précédent. Ces pays, dont 19 ont contribué pour la première fois, ont promis 182,7 millions de dollars, ce qui représente un montant multiplié par cinq par rapport à la précédente reconstitution. Ce financement témoigne d'une transformation : « l'Afrique est désormais co-investisseur dans son propre avenir ». Les ressources mobilisées dans le cadre du FAD-17 permettront de financer 37 pays dans les domaines de l'énergie, des systèmes alimentaires, etc. ■

et à moindre coût aux localités situées le long du tracé, tout en réalisant l'interconnexion entre les réseaux mauritanien et malien. Contribuant à la coopération énergétique régionale, il va étendre le transport et la distribution sur 1 373 km. Il comprend aussi l'alimentation d'au moins 150 villages et la construction de 11 sous-stations de 225 KW et 600 MW. ■

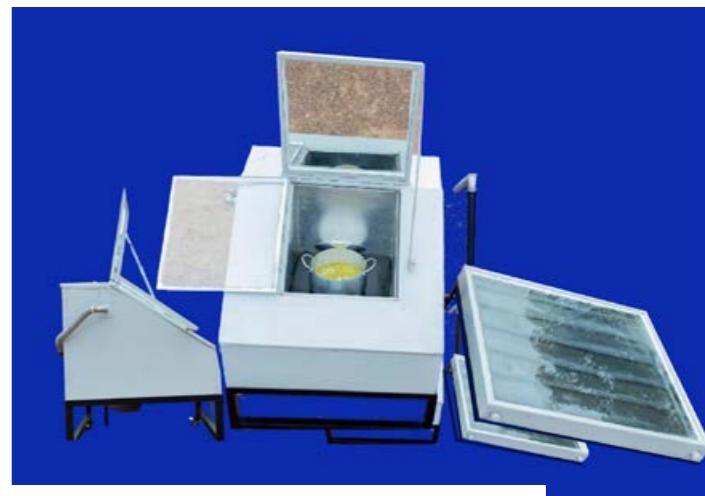
Nyéléni Dev La technologie au service du développement

Fatoumata Dembélé, fondatrice de Nyéléni Dev, est ingénierie en classe de master à l'École nationale des ingénieurs du Mali (ENI). Entrepreneur, elle développe des solutions énergétiques innovantes pour réduire la dépendance aux énergies fossiles et contribuer à la protection de l'environnement.

L'étudiante en Master Génie Mécanique et Énergétique à l'ENI-ABT est la fondatrice de l'entreprise innovante Nyéléni Dev, « spécialisée dans la fabrication de cuiseurs solaires intelligents avec stockage thermique, une technologie durable pensée pour lutter contre la précarité énergétique, réduire la déforestation et soulager les femmes dans leurs tâches quotidiennes ». Évoluant dans le domaine des énergies renouvelables, Nyéléni Dev propose des solutions comme la cuisinière solaire, fonctionnant exclusivement à l'énergie solaire. Avec un système de stockage thermique, l'appareil permet de continuer la cuisson grâce à l'énergie conservée. Pour pallier l'absence de sa principale source

d'énergie, le cuiseur intègre une nouvelle source, assurant ainsi une utilisation optimale. L'entreprise a également développé un dispositif d'alerte en cas de risque d'inondation, grâce à une application. Actuellement expérimenté dans deux quartiers de la capitale, le dispositif a donné des résultats concluants lors de la précédente saison hivernale. Pour le dupliquer, l'entreprise compte installer des capteurs dans d'autres zones vulnérables du pays. Avec deux prototypes, l'entreprise a conçu des cuisinières de taille moyenne et grande. À partir de 100 000 FCFA, Nyéléni Dev propose une cuisine sans charbon ni gaz. « Une révolution », à laquelle il faut sensibiliser les femmes, principale actrice de ce domaine.

L'entreprise envisage, d'ici avril 2026, la fabrication d'environ une centaine de cuiseurs. Dans le domaine des énergies renouvelables, l'entreprise vise à devenir un « catalyseur d'opportunités », avec une visibilité accrue d'ici 2030. Ambassadrice du camp de codage des jeunes filles de 15 pays d'Afrique, initiative de l'ONU, lauréate du prix Orange



Une cuisinière solaire développée par Nyéléni Dev.

Summer Challenge au Mali en novembre 2025, championne internationale du Youth4Climate (Énergie durable) en août 2025 et nominée au prix Women Leadership Awards Awa Keita dans la catégorie Transformation Digitale en 2025, Fatoumata Dembélé croit au pouvoir transformateur de la technologie pour « changer les vies ». ■

FATOUMATA MAGUIRAGA



Garantissez la **croissance** de votre entreprise
avec la **connexion dédiée**.



20 28 00 00
www.afribone.com



AN II DE LA DISSOLUTION DE L'AEEM : LA VOIX DES ÉTUDIANTS QUASI INAUDIBLE

Près de deux ans après la dissolution de l'AEEM, la violence a reculé dans les universités maliennes. Mais, derrière l'accalmie, les difficultés structurelles persistent et la capacité des étudiants à faire entendre leurs revendications s'est considérablement affaiblie.

JOSEPH AMARA DEMBÉLÉ



Des étudiants dans la cour du CENOU à Kabala.

Près de vingt-et-un mois après la dissolution de l'Association des Élèves et Étudiants du Mali (AEEM), le climat dans les cités universitaires s'est profondément transformé. Les affrontements armés, les rackets et les violences qui rythmaient autrefois la vie académique ont pratiquement disparu. À Kabala comme sur la Colline du savoir, les anciens foyers de tension sont désormais silencieux. Cette accalmie, saluée par de nombreux parents et responsables éducatifs, marque une rupture nette avec des décennies de dérives. Crée en 1990 pour défendre les droits moraux et matériels des élèves et étudiants, l'AEEM s'était progressivement éloignée de sa vocation initiale. Instrumentalisée, infiltrée par des logiques de clans et de pouvoir, elle était devenue au fil des années un espace de violence et de prédation. Le 28 février 2024, lors du renouvellement de ses instances, des affrontements meurtriers éclatent entre factions rivales, causant la mort d'un étudiant et plusieurs blessés. Pour les autorités, le seuil de l'acceptable est franchi. Le 13 mars 2024, le gouvernement annonce officiellement la dissolution de l'AEEM.

Interrogations Si la mesure est largement approuvée à l'époque, notamment pour avoir mis fin à l'insécurité chronique dans les universités, ses effets à moyen terme suscitent aujourd'hui des interrogations.

Le calme est revenu, mais les conditions d'étude, elles, restent précaires. Retards dans le paiement des allocations, grèves répétées des enseignants, chevauchement des années académiques et infrastructures insuffisantes continuent de peser sur le quotidien des étudiants. Selon un sondage réalisé auprès d'une centaine d'étudiants issus de différentes facultés, 57,33% déclarent regretter la dissolution de l'AEEM, contre 26,67% qui estiment qu'elle était nécessaire. Ce regret ne traduit pas une nostalgie des dérives passées, mais plutôt l'absence d'un cadre col-

Ce regret ne traduit pas une nostalgie des dérives passées, mais plutôt l'absence d'un cadre collectif capable de porter les revendications étudiantes.

lectif capable de porter les revendications étudiantes. Issiaïa dit Bayo Koné, étudiant en Master à la Faculté des lettres de l'Université Yambo Ouologuem, résume ce malaise en ces termes : « il faut toutefois reconnaître que si la dissolution de l'AEEM a permis de rétablir un certain apaisement au sein de l'espace universitaire, la situation actuelle demeure préoccupante. En effet, les étudiants se retrouvent désormais livrés à eux-mêmes, sans structure capable de défendre leurs droits. Le Centre national des œuvres universitaires (CNOU) ne se sent plus

structure étudiante, fondée sur des principes de paix, de responsabilité et de dialogue. L'idée d'une représentation refondée, débarrassée des pratiques violentes, fait son chemin parmi les étudiants. Entre la fin d'une ère marquée par la violence et l'absence actuelle d'une voix structurée, l'université malienne traverse une phase de transition délicate. Le défi qui reste entier vise à préserver l'ordre retrouvé tout en redonnant aux étudiants un cadre légitime pour défendre leurs droits et améliorer durablement leurs conditions de vie et d'étude. ■

EN BREF

DROITS DE L'HOMME : PROGRÈS LIMITÉS ET DÉFIS PERSISTANTS

Dans son rapport 2024 sur la situation des droits de l'Homme au Mali, la Commission nationale des droits de l'Homme (CNDH) relève une année « éprouvante » pour les populations, marquée par des abus et violations graves des droits en lien avec le terrorisme, le rétrécissement de l'espace civique, la crise énergétique ou encore les inondations. Malgré des acquis dans divers domaines, elle note des défis persistants et fait des recommandations pour un meilleur respect des droits humains.

Les droits civiques et politiques, les droits sociaux, les droits des personnes privées de liberté, ainsi que les droits des personnes vivant avec un handicap continuent de souffrir de nombreuses insuffisances, malgré les progrès enregistrés, selon le rapport 2024 de la CNDH. Les droits à l'éducation subissent un « manque d'effectivité » sur l'ensemble du territoire national pour diverses raisons, y compris l'insécurité, le retard dans l'ouverture des classes et le manque d'enseignants, note le rapport. Concernant les droits des personnes privées de liberté, si le rapport note un « léger progrès » grâce aux efforts du gouvernement, les défis majeurs demeurent la surpopulation carcérale, le dépassement des délais de garde à vue et de détention provisoire, ainsi que des conditions de détention souvent inhumaines.

Quant aux droits civiques et politiques, la CNDH, bien qu'elle constate certains progrès, déplore d'importantes restrictions aux libertés de circulation, de réunion, d'association, ainsi qu'aux droits de manifestation. Elle recommande donc, entre autres, de protéger l'espace civique en « évitant l'interprétation élastique de certaines dispositions législatives, notamment la loi sur la cybercriminalité et le code pénal ». ■

CRISES AFRICAINES : L'UA FACE AU DÉFI DE L'ACTION

Alors que l'année tire vers sa fin, plusieurs conflits armés demeurent actifs en République démocratique du Congo, au Soudan, dans le Sahel et dans la Corne de l'Afrique, avec des conséquences humaines et sécuritaires majeures. Dans ce contexte, l'Union africaine peine à s'imposer comme un acteur central, tandis que les initiatives diplomatiques et sécuritaires sont largement portées par des puissances extérieures.

MASSIRÉ DIOP



L'Union africaine est acculée par les multiples crises sur le continent.

De l'est de la République démocratique du Congo au Soudan, les dynamiques de violence continuent de s'intensifier ou de se fragmenter. En RDC, les affrontements impliquant des groupes armés aux ramifications régionales provoquent des déplacements massifs de populations et fragilisent davantage un État déjà sous pression. Malgré des cadres de dialogue existants et des accords successifs, les combats se poursuivent, mettant en évidence l'incapacité des mécanismes africains à imposer une désescalade durable. Au Soudan, la persistance des groupes armés et la recomposition des alliances régionales traduisent une instabilité durable. Face au relatif effacement de l'Union africaine, certaines organisations sous-régionales, dont

a entraîné l'effondrement quasi total des structures étatiques. Les violences récurrentes, y compris contre des installations humanitaires et onusiennes, illustrent une guerre devenue incontrôlable, où les appels de l'Union africaine à un cessez-le-feu restent sans effet concret. La situation humanitaire y est aujourd'hui l'une des plus graves au monde, avec des millions de déplacés et de réfugiés. Au Sahel, la persistance des groupes armés et la recomposition des alliances régionales traduisent une instabilité durable. Face au relatif effacement de l'Union africaine, certaines organisations sous-régionales, dont

Ukraine Les garanties de sécurité au cœur des discussions

Les échanges entre émissaires américains et ukrainiens se sont achevés le 16 décembre à Berlin, sur fond de discussions présentées comme des « progrès » par les différentes parties. Ces pourparlers ont principalement porté sur les garanties de sécurité réclamées par Kyiv et considérées comme un préalable à toute avancée vers un cessez-le-feu durable. Selon les informations communiquées à l'issue des rencontres, les États-Unis et plusieurs partenaires européens travaillent sur un dispositif de garanties sécuritaires renforcées pour l'Ukraine, distinct d'une adhésion à l'OTAN, désormais exclue du débat à court terme. Ces garanties pourraient inclure des engagements militaires, ainsi que la mise en place d'une force internationale chargée de sécuriser les

espaces aérien et maritime ukrainiens. Le Président Volodymyr Zelensky a participé aux discussions et insisté sur la nécessité d'engagements juridiquement contraignants, susceptibles d'être validés par les institutions américaines, notamment le Sénat. De son côté, l'administration américaine a indiqué que ces propositions ne resteraient pas ouvertes indéfiniment, tout en soulignant l'existence d'avancées substantielles. Pour le moment, aucun accord final n'a toutefois été annoncé. L'Ukraine maintient son refus de toute concession territoriale, tandis que de nouvelles séquences de discussions sont attendues afin de préciser le contenu et la portée des garanties évoquées. ■

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

ÉNERGIES FOSSILES : LES UNIVERSITÉS PRENNENT LEURS DISTANCES

Dans plusieurs pays, les universités ont commencé à durcir leur position vis-à-vis du pétrole, du gaz et du charbon, en revoyant à la fois leurs placements financiers et, plus largement, leurs liens institutionnels avec ces industries. Au Royaume-Uni, plus des trois quarts des universités ont annoncé des engagements de désinvestissement des énergies fossiles, selon le suivi de l'organisation étudiante People & Planet. Cette dynamique s'inscrit dans un mouvement mondial de désinvestissement. En effet, une base internationale recense plus de 1 700 institutions ayant annoncé le retrait de leurs investissements dans des énergies fossiles, représentant des actifs supérieurs à 40 000 milliards de dollars. Aux États-Unis, l'Université de Californie a ainsi annoncé que ses portefeuilles d'investissement étaient désormais totalement dégagés des énergies fossiles, à l'issue de cessions engagées de 2019 à 2020. Ainsi, les universités concernées cherchent désormais à sécuriser des financements alternatifs pour la recherche afin de réduire les dépendances, tout en maintenant leurs capacités scientifiques. ■

CAN 2025 : UNE ÉDITION AUX ÉQUILIBRES INCERTAINS

Du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026, le Maroc sera l'épicentre du football africain en accueillant la 35ème édition de la Coupe d'Afrique des Nations. Organisée avec un calendrier inédit pour la compétition, cette CAN s'annonce disputée et riche en enjeux, dans un contexte où favoris confirmés et outsiders déterminés chercheront à s'imposer sur la scène continentale.

MOHAMED KENOUI



Tous les yeux sont rivés vers le Maroc pour la CAN 2025.

Le positionnement de la CAN 2025 en décembre et janvier marque une rupture avec les habitudes récentes. En arrêtant ce calendrier, la Confédération africaine de football a notamment tenu compte des contraintes liées à la nouvelle Coupe du Monde des clubs, disputée durant l'été, et à des conditions climatiques jugées plus favorables à cette période de l'année. La CAF annonce un coup d'envoi à Rabat avec un match du groupe A entre le Maroc et les Comores. Neuf stades, répartis entre Rabat, Casablanca, Marrakech, Fès, Tanger et Agadir, accueilleront les rencontres, illustrant l'ampleur du dispositif mis en place par



le pays hôte. Sur le plan sportif, cette édition s'annonce ouverte. Depuis 2010, le trophée continental a changé de mains à presque chaque édition, traduisant un football africain de plus en plus homogène et imprévisible. Sur cette période, seule la Côte d'Ivoire est parvenue à inscrire son nom au palmarès à deux reprises, confirmant la difficulté à s'imposer durablement dans la compétition. ■

Le Maroc face au poids de son statut En tant que pays organisateur, le Maroc portera naturellement l'étiquette de favori. Portés par le parcours historique réalisé lors de la Coupe du monde 2022, les Lions de l'Atlas abordent cette CAN avec un effectif expérimenté et un encadrement désormais installé. Achraf Hakimi, Sofyan Amrabat et Youssef En-Nesyri symbolisent une génération ambitieuse, désireuse d'offrir au pays un deuxième titre continental, près d'un demi-siècle après le premier. Toutefois, évoluer à domicile n'est pas systématiquement un avantage décisif. Les précédentes éditions ont montré que la pression liée au statut de favori peut peser lourd sur le pays hôte, dans une compétition où la marge d'erreur est réduite.

Des poids lourds aux outsiders ambitieux Face au Maroc, plusieurs grandes nations avancent avec des arguments solides. L'Algérie, en quête de rachat après ses dernières désillusions, s'appuie sur un effectif mêlant expérience et jeunesse. L'Égypte, forte de ses sept titres continentaux, demeure une référence, portée par son efficacité et par des joueurs de premier plan comme Mohamed Salah.

La Côte d'Ivoire, tenante du titre, mise sur la continuité, tandis que le Sénégal et le Nigeria affichent des ambitions élevées grâce à des effectifs fournis et compétitifs. Le Cameroun, quintuple champion d'Afrique, conserve également son statut d'adversaire redouté. Derrière ces sélections, plusieurs équipes apparaissent comme des outsiders crédibles. Le Mali, la Tunisie, l'Afrique du Sud, la République démocratique du Congo, le Burkina Faso ou encore le Gabon disposent du potentiel nécessaire pour bousculer la hiérarchie. Fidèle à son histoire, la CAN pourrait aussi voir émerger des surprises venues de nations moins attendues, à l'image de la Gambie ou de la Guinée équatoriale.

Le Mali, l'espérance d'un premier sacre Parmi les outsiders, le Mali suscite une attention particulière. Jamais sacré malgré plusieurs parcours aboutis, le pays nourrit toujours l'ambition de décrocher son premier titre continental. Sous la direction de Tom Saintfiet, les Aigles disposent d'un groupe équilibré, associant cadres expérimentés et jeunes talents en progression. Le Mali devra d'abord franchir l'obstacle d'un groupe A relevé, composé du Maroc, de la Zambie et des Comores, avant d'espérer prolonger l'aventure et, peut-être, d'écrire une nouvelle page de son histoire footballistique. Rappelons que le Mali figurait régulièrement parmi les sélections présentes au second tour lors des dernières éditions. ■

CARTONS DE LA SEMAINE

Après le Ballon d'Or 2025, l'attaquant du Paris Saint-Germain **Ousmane Dembélé** a remporté le 16 décembre 2025 le prix « The Best » de joueur de l'année décerné par la FIFA à Doha. L'ancien Rennais, auteur de 35 buts et 16 passes décisives la saison passée, est arrivé en tête des votes, devant Kylian Mbappé et Lamine Yamal.

La FIFA a infligé à la **Malaisie**, le 17 décembre 2025, trois défaites sur tapis vert et une forte amende pour avoir aligné en matches officiels des joueurs coupables de fraude à la nationalité. L'instance internationale avait ouvert une enquête à la suite d'une plainte déposée après la victoire de la Malaisie sur le Vietnam (4-0) en juin dernier.

SAISON 3 DE SÉKO BOIRÉ : KORA FILMS RELANCE LA PRODUCTION

La série télévisuelle malienne « Séko Boiré » ouvre un nouveau chapitre avec une saison 3 annoncée le 14 décembre, dont le tournage doit démarrer en janvier 2026 à Koulikoro. Porté par Kora Films avec l'appui du Fonds d'Appui aux Moteurs du Changement (FAMOC), le projet met en avant des récits ancrés dans les réalités sociales et des thèmes liés à la cohésion sociale et au vivre-ensemble.

FATOUMATA MAGUIRAGA



La saison 3 de la série Séko Boiré est composée de 10 épisodes.

La saison 3 a été présentée à Bamako lors d'une cérémonie tenue au Centre international de conférences de Bamako. Le personnage principal, Séko Boiré, reste incarné par Habib Dembélé, connu sous le nom de Guimba National. La saison à venir est annoncée comme scénarisée et réalisée par le cinéaste Cheick Oumar Sissoko, autour d'une continuité narrative déjà installée dans les saisons précédentes.

Selon les biographies publiées sur l'acteur, « Les Aventures de Séko Boiré » est présentée comme la première série de l'ORTM et l'une des premières séries de l'Afrique de l'Ouest, avec Habib Dembélé comme initiateur, scénariste et acteur principal. Pour présentation de la saison 3, la cérémonie s'est déroulée sous la présidence de Salia Mallé, Chef de cabinet du ministre en charge de la Culture, à Bamako. Cette nouvelle saison est annoncée en

INFO PEOPLE

SIDIKI DIABATÉ :
CONCERT DE FIN D'ANNÉE À ABI-DJAN



Sidiki Diabaté se produira en concert le 26 décembre 2025 au Parc des Expositions d'Abidjan, dans un rendez-vous annoncé comme l'un des temps forts musicaux de la fin d'année. Héritier d'une grande lignée de griots, il s'est imposé par une approche moderne de la kora, associée à des sonorités urbaines et afro-pop. Sur scène, l'artiste est réputé pour son énergie et son sens du spectacle, alternant morceaux instrumentaux et titres chantés. Le public devrait retrouver plusieurs de ses titres les plus connus, dont « Inianafi », « Ça va aller », « Diabateba » ou « Toumani », dans des versions revisitées. Ce concert s'inscrit dans une dynamique musicale portée par un artiste habitué aux grandes scènes internationales.

FATIM DIABATÉ :
GRAND RENDEZ-VOUS MUSICAL AU CICB



La chanteuse malienne Fatim Diabaté, surnommée « Haute Gamme », sera en concert le 19 décembre 2025 au Centre International de Conférences de Bamako (CICB), dans une soirée dédiée à la musique et aux fêtes de fin d'année. Artiste à la voix puissante, Fatim Diabaté s'est distinguée par un style mêlant influences traditionnelles mandingues et sonorités contemporaines. Connue pour sa proximité avec le public, elle propose sur scène des prestations rythmées, portées par des chœurs et des arrangements dynamiques. L'événement s'annonce comme un moment fort de la programmation culturelle à Bamako, dans une ambiance festive et populaire.

dix épisodes de 26 minutes. L'intrigue met l'accent sur un retour au village de Diéguéna après une longue recherche de Messitan, l'épouse de Séko, et introduit une dynamique nouvelle autour de la vie politique locale. Séko est présenté comme directeur de campagne de Baro Dembélé, décrite comme la candidate choisie par le village pour devenir la première maire de la nouvelle commune de Diéguéna, dans un contexte de préparation des élections communales.

Se parler à soi-même Les éléments de présentation associés au projet rappellent que « Séko Boiré » a été conçu comme un récit local et familial, pensé pour un visionnage intergénérationnel, et qu'Habib Dembélé a écrit les premiers épisodes de la série. Le partenariat avec le FAMOC est présenté comme un appui à des initiatives culturelles et médiatiques, en lien avec une société plus pacifique, inclusive et respectueuse des droits humains. La saison 3 donnera également lieu à un face-à-face politique entre Séko Boiré et Mamourou Diallo, présenté comme l'adversaire lié au passé de Messitan. Le récit est décrit comme alternant drame et humour dans un cadre rural. La distribution met en avant une rencontre entre générations, avec des noms cités autour du projet, dont Viviane Sidibé, Hamadoun Kassogué et Alima Togola, aux côtés d'acteurs déjà identifiés dans la série. ■

Journal du Mali
www.journaldujali.com
L'hebdo

Directeur de publication :
Mahamadou CAMARA
mcamara@journaldujali.com

Directrice déléguée :
Aurélie DUPIN
aurelie.dupin@journaldujali.com

Rédacteur en chef :
Massiré DIOP

Secrétaire de rédaction :
Ramata DIAOURÉ

Rédaction :
Mohamed KENOUI - Fatoumata MAGUIRAGA

Photographie : Bakary E. DAOU

Infographiste : Marc DEMBÉLÉ

JOURNAL DU MALI L'HEBDO, édité par IMPACT MÉDIA Presse.
Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble Badenya, près MÆVA Palace - Bamako
Tél : +223 20 23 00 66
www.journaldujali.com
contact@journaldujali.com



Afribone

Adoptez des **solutions biométriques avancées** pour plus de **sécurité**.



20 28 00 00

www.afribone.com

